



PIREDD MAI-NDOMBE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2018

Titre du Programme & Référence Titre du Programme REDD+ : Projet intégré REDD+ du Mai-Ndombe Réf. du Programme : 00103850	Localité, Secteur/Thème(s) du Programme Localité : Province du Mai-Ndombe Secteur/Thème(s) : Projet intégré
Organisations participantes Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale Fonds National REDD Banque mondiale Ministère de l'Environnement et Développement Durable / Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt Province du Mai-Ndombe Consortium FRMi/WWC	Partenaires de mise en œuvre Unité de coordination du programme pour l'investissement forestier (UC-PIF) : en charge de la mise en œuvre du programme pour le compte du gouvernement congolais tel que stipulé dans l'accord de don signé avec la Banque mondiale Consortium FRMi/WWC : Maître d'Ouvrage Délégué sélectionné par l'UC-PIF
Budget du Programme (US\$) - Contribution du Fonds : 20 millions de \$ (phase 1) + 10 millions de \$ (phase 2) - Contribution de(s) agence(s): 0 - Contribution du Gouvernement : 0 - Autres Contributions : 0 TOTAL: 20 millions de \$	Durée du Programme (mois) Durée totale : Phase 1 : 36 mois, Phase 2 : 24 mois Date de démarrage : 18/05/2018 Date de clôture originale : 18/05/2022 Date de clôture actuelle : -
Evaluation du Programme Evaluation – (à joindre le cas échéant) ☐ Oui ☐ Non Date : dd.mm.yyyy) Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) ☐ Oui ☐ Non Date: _ dd.mm.yyyy):	Soumis par: - Nom: Laurent Valiergue, sur proposition du Coordonnateur du PIF - Chargé de Projet, Banque mondiale - E-mail: lvaliergue@worldbank.org

TABLE DES MATIERE

ACRONYMES	3
RESUME	4
I. OBJECTIFS	5
II. RESULTATS	5
II.1 Description des résultats par effets	5
II.2 Retards dans la mise en œuvre, défis, leçons apprises et meilleures pratiques	8
II.3 Appréciation qualitative sur l'état d'avancement général du projet	9
II.4 Cadre des résultats	10
II.5 Contribution du PIREDD à l'atteinte des jalons de la lettre d'intention	14
II.6 Indicateurs « harmonisés » CAFI	18
III. GESTION PARTICIPATIVE, GENRE ET GROUPES CIBLES	21
III.1 Gestion participative	21
III.2 Aspect genre	21
III.3 Changement de la perception et des attitudes des groupes cibles	21
IV. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	22
V. SUIVI EVALUATION	25
VI. GESTION DES RISQUES	26
VII. ANNEXES	27
ANNEXE 1 : Diagnostic agricole Territoire de Kutu	27
ANNEXE 2 : Mission avec l'Offices des Routes sur Diagnostic Pont de Ngampoko	27
ANNEXE 3 : Diagnostic de l'axe routier allant du Village Ngoo au Pont Ngampoko II	27
ANNEXE 4 : Identification et localisation géo-spatiale des villages, des points chauds et des ponts sur l'axe routier Mbali – Selenge	27
ANNEXE 5 : Plan d'urgence route et Ponts 2019	27
ANNEXE 6 : Compte rendu 02/18 du Comité de pilotage du 12 et 12 juillet 2018	27
ANNEXE 7 : Atelier PDD Province	27
ANNEXE 8 : Atelier PDD Territoire de Kutu	27

ACRONYMES

ALE :	Agence Locale d'Exécution
BM :	Banque Mondiale
CAFI :	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CARG :	Comité Agricole Ruraux de Gestion
CF :	Cadre Fonctionnel
CLD :	Comité Local de Développement
CLIP :	Consentement Libre Informé Préalable
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
FONAREDD :	Fonds National REDD
FRMi :	FRM Ingénierie
LOI :	Lettre d'intention entre la RDC et CAFI
MGPR :	Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours
MEDD :	Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MOD :	Maître d'Ouvrage Délégué
PA :	Peuple Autochtone
PDD :	Plan de Développement Durable
PGAPF :	Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers
PGES :	Plan de Gestion Environnemental et Social
PIF :	Programme d'Investissement pour la Forêt
PIREDD :	Projet intégré REDD
PPA :	Plan en Faveur des Peuples Autochtones
PSE :	Paieement pour Services Environnementaux
PTBA :	Plan de Travail Budgétisé Annuel
RDC :	République Démocratique du Congo
REDD :	Réduction des émissions liées à la Déforestation et la Dégradation des Forêts
UC-PIF :	Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt
WWC :	Wildlife Works Carbon
WWF :	World Wildlife Fund

RESUME

Le PIREDD Mai-Ndombe vise à étendre aux Territoires d’Inongo, Kiri, Kutu et Oshwe, les investissements sectoriels et habilitants que la composante 1 du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF) mis en oeuvre sur les Territoires de l’ex-District du Plateaux (PIREDD Plateaux). Ses objectifs globaux sont d’améliorer les conditions de vie des populations et la gestion des paysages forestiers afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le projet est mis en oeuvre par le Ministère de l’Environnement et Développement Durable (MEDD) à travers l’Unité de Coordination du Programme d’Investissement Forestier (UC-PIF) avec l’encadrement de la Banque Mondiale. Le projet est financé par l’Initiative pour la Forêt de l’Afrique Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) à hauteur de 20 millions de dollars (première tranche de financement).

Durant le premier semestre de l’année 2019, les efforts se sont concentrés sur la mise en vigueur de l’Accord de don entre le gouvernement de la RDC et la Banque mondiale et sur le recrutement de l’Agence Locale d’Exécution FRMi/WWC par l’UC-PIF, tous deux intervenus en mai 2018.

Par la suite, deux Comités de pilotage ont été organisés à Inongo afin des discuter des enjeux du projet et de valider et suivre les activités. L’ALE a lancé les marchés prioritaires et a commencé à travailler sur plusieurs documents cadres (manuel des procédures du projet, méthodologie de sélection des terroirs, protocoles d’accord avec les services techniques...). En outre, le processus d’aménagement du territoire qui conduira les investissements est enclenché au niveau provincial et du Territoire de Kutu. Des premières activités avec les communautés ont enfin été réalisées sur le Territoire de Kutu afin d’en montrer des premiers résultats aux communautés (installation des pépinières et des champs de démonstration de manioc).

I. OBJECTIFS

L'atteinte des objectifs du PIREDD ne pourra commencer à être évaluée qu'après deux ans d'exécution des activités sur le terrain, soit à la mi-2021.

II. RESULTATS

II.1 Description des résultats par effets

Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables.

Le PIREDD prévoit la mise en culture de cultures pérennes en forêt (10 000 hectares de café, cacao, hévéa et palmier à huile) et en savanes (1 650 hectares de palmiers à huile).

En septembre 2019, les agronomes du PIREDD ont réalisé le diagnostic agricole du Territoire de Kutu en identifiant les principales pratiques culturales, le calendrier des activités ainsi que les difficultés (liées à l'agriculture et à l'élevage) rencontrées par les habitants de ce Territoire. Le diagnostic agricole est annexé au rapport.

En outre, le recrutement d'un assistant technique au PIREDD afin d'animer les filières agricoles des quatre Territoires d'interventions a été lancé en octobre 2018. Cette consultation aura une portée stratégique de par l'étendue de ses missions, à savoir : (i) la sélection des filières sur lesquelles le projet concentrera ses interventions (ii) la réalisation d'un diagnostic organisationnel des agriculteurs puis le renforcement de leurs capacités (iii) l'amélioration de la transformation, de la commercialisation et du transport des produits agricoles. Le démarrage de cette consultation est prévu pour la fin du premier trimestre 2019.

Par ailleurs, le PIREDD a engagé des activités sur le terrain afin de montrer des premiers résultats concrets aux communautés. Il s'agit de :

- Suite à la commande de 3 200 graines prégermées de palmiers « nains » résistants à la fusariose (pour environ 16 ha de plantations), une formation de 4 binômes de pépiniéristes a eu lieu en décembre 2018 et la mise en place de 4 pépinières est effective sur le Territoire de Kutu.
- Suite à l'achat de 10 bottes de 50m linéaires de 5 variétés améliorées de manioc, 2 de chaque variété (zizila, vuvu, kansakako, ilona, mvuazi), la mise en place des premiers champs de démonstration dans le Territoire de Kutu est effective. Ces champs permettront aux communautés de voir les performances des variétés, de choisir les plus adaptées à leurs besoins et ainsi de faciliter leur diffusion.

Effet 2 : Réduction de la part de bois énergie non-durable.

Le projet prévoit d'augmenter la quantité de bois énergie dans la Province à travers la réalisation de 3 350 hectares d'Acacia et la mise en place de 30 000 hectares de mise en défens. Les zones de plantations et de conservation seront identifiées dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement.

Effet 3 : La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable.

Afin d'améliorer la gestion des ressources forestières (notamment avec les mises en défens), le projet prévoit d'accompagner la structuration ou la redynamisation de 600 Comités locaux de Développement (CLD) parmi les 1 300 villages identifiés dans le Mai-Ndombe.

Pour ce faire, en octobre 2018, le PIREDD a lancé le recrutement de consultants pour la sensibilisation et l'obtention du CLIP auprès des communautés ainsi que pour appuyer la structuration de 600 CLD et l'élaboration des Plans Simples de Gestion. Compte tenu de son expérience sur le PIREDD Plateaux, l'ONG AMAR a été recrutée par entente directe pour le Territoire de Kutu tandis qu'un appel d'offre a été lancé pour les trois autres territoires. Les activités de structuration commenceront sur le Territoire de Kutu début 2019 et celles sur les autres Territoires à partir du deuxième trimestre 2019.

En outre, suite à l'atelier sur « Les méthodologies d'élaboration de l'Aménagement du Territoire et de la Planification Stratégique du Développement Durable » organisé par le PNUD en décembre 2018, une réflexion a été entreprise pour améliorer la méthodologie de sélection « objective » des terroirs sur lesquels seront élaborés des PSG. Une approche par Groupement sera privilégiée. Cette méthodologie est toujours en cours d'élaboration et sera éprouvée dans le cadre de la sélection des premiers terroirs du Territoire de Kutu.

Effet 4 : Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact.

Le projet a retenu une approche dite « top-down » afin que le Plan de Développement Durable (PDD) de la Province oriente l'élaboration des plans dans les Territoires, Secteurs, Groupements et terroirs. Des processus itératifs entre ces différents échelons seront par la suite établis afin d'assurer un aménagement du territoire cohérent.

Durant le quatrième trimestre 2018, deux ateliers ont été organisés pour amorcer l'élaboration des PDD au niveau provincial et du Territoire de Kutu. Ces ateliers ont permis de discuter des grands enjeux de l'aménagement et de définir les grandes orientations des PDD sur les différentes thématiques (cf. annexe)

En outre, compte tenu des priorités retenues par les autorités durant le premier Comité de pilotage du projet (en juin), le PIREDD a accompagné l'élaboration d'un « plan d'urgence route » (cf. annexe). Ce plan d'urgence a été établi par une commission dédiée puis discuté lors du deuxième Comité de pilotage du projet en novembre 2018. Il en ressort que parmi les près de 8 000 km de réseaux routiers identifiés dans la province (routes nationales, provinciales et de dessertes agricoles), 1 000 km seront réhabilités/entretenus par les PIREDD Mai-Ndombe et Plateaux en 2019.

Tableau : axes routiers prioritaires en 2019

Territoires	Axes routiers	kilomètres
Inongo	Selenge-Gomo-Nsondia	235
Kutu	Kempa-Bosobe	80
	Kempimpi-Port Ilombe	38
Oshwe	Oshwe-Yuki	108
Kiri	Kiri-Mpenzwa-Losofi	100
Total Ex-District Mai-Ndombe		561
Ex-District du Plateau (WWF)		459

Par ailleurs, le PIREDD a appuyé l'organisation d'une mission de l'Office des Routes pour réaliser le diagnostic du pont Ngampoko (cf. rapport en annexe). Il en ressort que les financements du PIREDD pourraient être mobilisés non pas pour la construction du pont (initialement prévue) mais pour le renforcement de l'édifice et la réparation de différents dégâts. Les financements dégagés pourront être affectés à d'autres investissements.

Effet 5 : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole

Durant la période de rapportage, le PIREDD Mai-Ndombe a participé à l'élaboration d'un Edit provincial relatif au « processus de planification et d'aménagement pour la gestion durable des ressources naturelles du Mai-Ndombe ». Ce processus, porté par le PIREDD Plateaux (WWF), permettra de rendre juridiquement contraignants les différents plans d'aménagement. Ce processus a été suspendu pendant la campagne électorale et reprendra après l'installation du nouvel exécutif.

En outre, le PIREDD a commencé la structuration du CARG du Territoire de Kutu à la fin du quatrième trimestre 2018.

Effet 6 : La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique est réduite.

Le projet prévoit l'augmentation de 5 à 10% de la prévalence contraceptive moderne et la sensibilisation de 180 000 personnes sur les questions de planification familiale, à la prévention du d'Ebola et du VIH Sida.

En accord avec le FONAREDD, ces activités ont été suspendues dans l'attente de leur mise en articulation avec un programme sectoriel intervenant dans le Mai-Ndombe. En effet, vu l'enveloppe disponible et en l'absence d'expertise spécifique au sein de l'Agence Locale d'Exécution, il n'est pas pertinent pour le PIREDD d'intervenir dans ce domaine de manière isolée.

Effet 7 : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en oeuvre effective, transversale, intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'approbation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes.

L'Agence Locale d'Exécution s'assure de la participation des différentes parties prenantes dans le pilotage et la mise en œuvre des activités, y compris des femmes et des peuples autochtones (cf. section III.)

Durant les deux comités de pilotage organisés à Inongo en juillet et en novembre 2018, les membres ont été informés sur les enjeux et les avancées du PIREDD. Les activités prévues dans les Plans de Travail Budgétisé Annuel 2018 et 2019 ont été discutées et validées par l'ensemble des membres du COPIL

Concernant les peuples autochtones qui représentent près de 45 000 personnes (principalement sur les Territoires d'Inongo, Kiri et Oshwe), le PIREDD a fait appel à l'ONG OSAPY afin de s'assurer de leur pleine participation et qu'ils tirent bénéfice du projet de manière privilégiée. Les objectifs spécifiques de la consultation sont les suivants : (i) accompagner la structuration des peuples autochtones et s'assurer de leur participation dans les instances de consultation et de pilotage (ii) actualiser le Plan en Faveur des Peuples Autochtones produit en 2017 (iii) participer au traitement des plaintes et recours émises par les peuples autochtones.

II.2 Retards dans la mise en œuvre, défis, leçons apprises et meilleures pratiques

Le démarrage du projet a connu un retard lié à la difficulté d'obtenir l'avis juridique nécessaire à la mise en vigueur en confirmant la conformité des termes de l'accord de don signé entre le ministre des finances et la Banque mondiale. En RDC, cet avis juridique nécessite en amont l'obtention d'une ordonnance présidentielle toujours très difficile à obtenir. En revanche, des actions entreprises en parallèle ont permis de compenser ce retard. Elles ont notamment permis de recruter l'Agence locale d'Exécution en charge de la mise en œuvre du PIREDD Mai-Ndombe avec la signature du contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée le jour de la mise en vigueur du don, soit le 16 mai 2018.

Le PIREDD Mai-Ndombe a démarré ses activités en juin 2018 par la prise de fonction du chef de projet puis des experts clés. L'analyse des candidatures pour les postes dans les bases (MOD) a pris un léger retard et se poursuit. L'ensemble du personnel devrait être en place à la fin du premier trimestre 2019.

Suite à la mission de supervision de la Banque mondiale en novembre 2018, il a été convenu de renforcer la communication entre l'ALE, l'UC-PIF et la BM avec la tenue de réunions régulières entre les organisations. En outre, afin de fluidifier les échanges avec le FONAREDD, deux experts de l'UC-PIF ont été désignés référents pour des questions spécifiques comme le suivi évaluation, la gestion participative ou la gestion des risques.

II.3 Appréciation qualitative sur l'état d'avancement général du projet

L'état d'avancement du projet pour ces sept premiers mois d'exécution est jugé satisfaisant. La majeure partie des marchés stratégiques ont été lancés et l'ALE a commencé à travailler sur plusieurs documents cadres (manuel de procédure du projet, méthodologie de sélection des terroirs, protocoles d'accord avec les services techniques...). En outre, le processus d'aménagement du territoire qui conduira les investissements est enclenché. Des premières activités avec les communautés ont été réalisées sur le Territoire de Kutu (installation des pépinières, démonstration des champs de manioc).

La mise en place du système comptable a été plus compliquée principalement en raison de l'inexpérience d'un personnel de l'ALE (qui a été remplacé en mars 2019).

II.4 Cadre des résultats

Outcome / Output	Unité	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Ajustement de la cible (cas échéant)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
Impact 1 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts, et augmentation de l’absorption par les puits dans le secteur forestier										
Emissions réduites et absorptions augmentées	M tCO2	0	2017	DIAF/SNSF	0	5,2	0	0		
Impact 2 : Co-bénéfices de développement										
Personnes avec des moyens d’existence meilleurs du fait du projet (revenus monétaires et non monétaires)	Nombre	0	2017	Etude	0	40 000	0	0		
	Nombre de femmes	0	2017	Etude	0	20 000	0	0		
	Nombre de PA	0	2017	Etude	0	4 000	0	0		
Outcome 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d’existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées.										
Output n°1.1 : Superficies en zone forestière sous système de culture durables ou à dégradation atténuée	ha	0	2017	Fiche de suivi Agroforestiers	0	3000	0	0	Premiers résultats en 2019	
Output n°1.2 : Superficies de savanes sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée	ha	0	2017	Fiche de suivi des activités	0	495	0	0	Des pépinières de palmiers « nains » ainsi que des champs de démonstration de différentes espèces de manioc ont été installés fin 2018 dans le Territoire de Kutu.	
Outcome 2 : Réduction de la part de bois énergie non-durable										
Output n°2.1 : Augmentation de la quantité de bois énergie produite par les plantations agro-forestières et par les mises en défens	ha	0	2017	Fiche de suivi agroforestier	0	1000	0	0	Premiers résultats en 2019	
	ha	0	2017	PV de mise en défens	0	9000	0	0	Premiers résultats en 2019	
Outcome 3 : La déforestation et la dégradation issues de l’exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable										
Output 3.1 : Augmentation du nombre de communautés et d’ETD soutenues pour la mise en œuvre de la foresterie communautaire	Nombre de PSG	0	2017	PSG	0	300	0	0	Premiers résultats en 2019	
	ha	0	2017	PV de mise en conservation	0	3000	0	0	Premiers résultats en 2019	

Outcome / Output	Unité	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Ajustement de la cible (cas échéant)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
Outcome 4 : Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact sur les forêts										
Output 4.1 : Nombre de secteurs administratifs, territoires et provinces disposant d'un plan d'usage des sols respecté	Nombre	0	2017	PDD	0	21	0	0	Deux premiers ateliers ont été organisés fin 2018 afin de démarrer l'élaboration des PDD de la Province et du Territoire de Kutu	
Outcome 5 : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole										
Output 5.1 : Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative	Nombre	0	2017	L'édit	0	0	0	0	Une version technique de l'édit a été élaborée et sera débattue avec les autorités provinciales après l'élection de l'exécutif provincial (décalé en mai en raison de la situation sécuritaire et du report de l'élection des députés de Yumbi). Ce processus est porté par le PIREDD Plateaux avec la participation du PIREDD Mai-Ndombe.	
Output 5.2 : Coordinations foncières fonctionnelles	Nombre	0	2017	Rapport d'activité de la coordination	0	1	0	0	Les appuis nécessaires pour assurer la fonctionnalité des services techniques seront déployés au courant de l'année 2019 dans le cadre de protocoles d'accord avec le PIREDD.	
Output 5.3 : Conseils consultatifs de l'agriculture fonctionnels Nombre	Nombre	0	2017	Rapport d'activités des CART	0	4	0	0	Le processus de structuration du CARG du Territoire de Kutu a démarré fin 2018.	
Output 5.4 : Carte(s) des diverses emprises foncières sectorielles formelles ou informelles, publiques et privées	Nombre	0	2017	Carte provinciale	0	1	0	0	Des premières cartes du territoire de Kutu ont été réalisées dans le cadre du diagnostic agricole. Les routes principales de la province ont également été cartographiées.	
	Nombre	0	2017	Cartes participatives des terroirs	0	300	0	0	Ces cartes seront établies dans le cadre de l'élaboration des PSG (recrutement en cours des consultants)	
Ouput 5.5 Services de l'agriculture et du cadastre ont été formés et équipés	Nombre	0	2017	Rapport d'activités	0	4	0	0	Les appuis nécessaires pour assurer la fonctionnalité des services techniques seront	

Outcome / Output	Unité	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Ajustement de la cible (cas échéant)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
									déployés au courant de l'année 2019 dans le cadre de protocoles d'accord avec le PIREDD.	
Output 5.5 : Terroirs villageois cartographiés de manière participative	%	0	2017	PSG	0	23	0	0	Ces cartes seront établies dans le cadre de l'élaboration des PSG (recrutement en cours des consultants)	
Effet 7 : La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique, est réduite										
Output 7.1 : La prévalence contraceptive moderne augmente	%	5	2017	Rapport d'activités	0	7	0	0	Les activités n'ont pas démarré	
Output 7.2 : Ménages agricoles du District du Mai-Ndombe ayant bénéficié de programmes de sensibilisation à la planification familiale et à la prévention d'Ebola et du VIH SIDA	Nombre	0	2017	Rapport d'activités	0	90000	0	0	idem	
Effet 8 : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes										
Output 8.1 : Nb structures de gouvernance renforcées ou créées et fonctionnelles	Nombre de CLD	0	2017	Statuts et ROI	0	300	0	0	La structuration / redynamisation des CLD sera réalisée en 2019	
	Conseil Provincial des Forêts	0	2017	Arrêté	0	1	0	0	Le CPF sera mis en place après les élections provinciales	
	CART	0	2017	Statuts et ROI	0	4	0	0	Le processus de structuration du CARG du Territoire de Kutu a démarré fin 2018.	
Output 8.1 : Participants à des activités de concertation durant la phase de mise en œuvre du projet	Nombre	0	2017	Liste de présence, rapport d'activités	0	20000	0	0	Désagrégation par sexe	
	Nombre de femmes	0	2017	Liste de présence, rapport d'activités	0	7000	0	-	Données en cours de compilation	
Autres résultats (non repris dans les effets précédents)										
Output 1 : Mise en œuvre du PPA	Nombre de micro-projets	0	2017	Rapport d'activités	0	20	0	0	Le PPA sera actualisé début 2019 avant la réalisation des micro-projets	
Output 2 : Soutien au développement des filières (café, cacao, hévéa, huile de palme)	Nombre de filières structurées	0	2017	Rapports d'activités	0	4	0	0	Le recrutement de l'assistant technique en charge de la structuration de 4 filières est en cours.	
Output 3 : Soutien au développement de la pêche responsable et d'autres investissements pour	A préciser	0	2017	A préciser	0	0	0	0	Les activités relatives à la pêche seront définies dans le cadre de	

Outcome / Output	Unité	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Ajustement de la cible (cas échéant)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
soutenir la mise en œuvre des PDD (création d'étangs piscicoles, etc.)									l'élaboration des plans d'aménagement.	
Output 4 : Investissement structurant	Km2 de route	0	2017	Rapports d'activités	0	700	0	0	Un plan d'urgence route et ponts est établi et 561 km de routes ont été identifiés pour être réhabilités en 2019.	
	Nombre de ponts	0	2017	Rapports d'activités	0	41	0	0	Un plan d'urgence route et ponts est établi. Un diagnostic du pont Ngampoko a été réalisé par l'Office des Routes avec l'appui du projet	
	bac	0	2017	PV de réception	0	1	0	0	Préparation des études en cours	

II.5 Contribution du PIREDD à l'atteinte des jalons de la lettre d'intention

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
Agriculture	« ... efforts pour assurer des pratiques agricoles durables par les communautés locales et autochtones et pour limiter le déboisement et la dégradation des forêts résultant de cette agriculture à petite échelle » « Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en oeuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage. »	Le diagnostic agricole du territoire de Kutu a été réalisé (Annexe) Le recrutement de l'assistance technique en charge de la structuration de quatre filières est en cours Les premières pépinières (palmiers nains) et champs de démonstration de manioc ont été installés dans le territoire de Kutu Le dispositif d'encadrement agricole est en cours d'élaboration	
Energie	« Réalisation des études de références dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois »	Les premières plantations d'acacias seront réalisées à partir de la grande saison culturale 2019 (septembre – décembre)	Le projet ne dispose pas de ressources financières pour la réalisation de ces études et devrait se focaliser sur les investissements. Ces études pourraient être réalisées par le FONAREDD et/ou le Programme Energie avec la participation du PIREDD
Forêt	« La promotion et la mise en oeuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante	Pas de progrès accomplis sur la période de rapportage.	Le PIREDD, à travers ses différentes expériences, contribuera à la mise en place

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
	de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6 » « Les concessions sans plan d'aménagement approuvé, ou tout au moins soumis formellement et de manière transparente selon les conditions et dates limites prescrites par la loi et les réglementations en vigueur, seront restituées à l'Etat au plus tard le 1er janvier 2019 » « Un plan ambitieux pour combattre l'exploitation illégale est élaboré, validé de manière participative et progressivement mis en oeuvre, en s'appuyant notamment sur les considérations d'un Accord Volontaire de Partenariat entre la RDC et le FLEGT à promouvoir » « Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les procédures prévues par le Code forestier en termes (i) d'adjudication, (ii) d'enquête publique préalable, et (iii) de négociation des clauses sociales au profit des communautés dans le cadre du cahier des charge, seront réalisées en assurant des standards de qualité et de transparence particulièrement élevés - y compris une déclaration des représentants des populations riveraines notifiant leur accord de principe pour engager des négociations sur les clauses sociales, comme prévu dans le cadre réglementaire - et en accord avec l'Objectif 6 »		des politiques et stratégies portant sur la conservation des forêts. Le PIREDD n'intervient pas dans les processus d'allocation ou de restitutions des concessions forestières. Il interagit avec les concessionnaires comme avec les autres parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement. En outre, pour les concessions forestières avec un Plan d'Aménagement approuvé par le MEDD, le projet pourra intervenir dans les terroirs (ou groupements) de la Zone de Développement Durable pour compléter les actions issues des clauses sociales passées entre les communautés et les concessionnaires.
Standards miniers et pétroliers	Pas de jalon spécifique pour les PIREDD		

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
Aménagement du territoire	« Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisées »	Le PIREDD a participé à l'élaboration d'un Edit provincial relatif au « processus de planification et d'aménagement pour la gestion durable des ressources naturelles du Mai-Ndombe ». Ce processus porté par le PIREDD Plateaux (WWF), permettra de rendre juridiquement contraignants les différents plans d'aménagement élaborés avec l'appui des PIREDD. Ce processus a été suspendu pendant la campagne électorale et reprendra après l'installation du nouvel exécutif. Le PIREDD a commencé à accompagner l'élaboration des PDD de la Province et du Territoire de Kutu (discussions sur les grands enjeux de développement et définition des orientations des PDD) Le recrutement des consultants en charge de l'élaboration des 600 PSG de terroirs est en cours.	
Foncier	« Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois Nationales » « Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de	Les protocoles d'accord avec les services techniques des Territoires en charge des affaires foncières sont en cours d'élaboration.	Des PDD/PSG juridiquement contraignants permettront d'améliorer la sécurité foncière des communautés.

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
	gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés. »		
Démographie	« Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale, sur base de l'analyse des besoins »	Rien à signaler	Les activités sur la démographie sont suspendues dans l'attente de leurs mises en articulations avec un programme sectoriel intervenant dans le Mai-Ndombe. En effet, vu l'enveloppe disponible et l'absence d'expertise au sein de l'Agence Locale d'Exécution dans ce domaine, il n'est pas pertinent pour le PIREDD d'intervenir de manière isolée.
Gouvernance	« Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés »	Les consultants en charge d'appuyer la structuration ou redynamisation des 600 CLD sont en cours de recrutement Fin 2018, le PIREDD a commencé à appuyer la structuration du CARG du Territoire de Kutu	Le démarrage du projet est intervenu dans le contexte des campagnes et des élections présidentielles, législatives et provinciales. La situation sécuritaire à Yumbi a entraîné un report de l'élection des députés de ce territoire, ce qui implique un décalage de l'élection de l'exécutif provincial (reportée à mai 2019 par la CENI)

II.6 Indicateurs « harmonisés » CAFI

Indicateurs révisés	Ligne de base	Cible	Résultats 2018 / Commentaires
Impacts			
1. Atténuation de la déforestation (en ha) grâce à l'introduction (i) de l'agroforesterie (ii) des améliorations sur les cultures vivrières (iii) des améliorations sur les cultures pérennes	La déforestation actuelle due à l'agriculture renseignée par le programme SNSF	Cf. Outcome 1 et 2 du cadre de résultat	Evaluation à la mi-parcours et fin du projet
2. Ratio de bénéficiaires directs (personnes appuyées directement) par rapport à la population totale de la province – 1 directs (désagréé par femmes, jeunes & PA)	0	100 000 personnes touchés par le projet dont 50 000 femmes et 10 000 PA	Evaluation à la mi-parcours et fin du projet
3. Augmentation des revenus monétaires des bénéficiaires directs (désagréé par femmes, jeunes & PA)	Cf. indicateur d'impact 2 du cadre de résultat	Cf. indicateur d'impact 2 du cadre de résultat	Evaluation à la mi-parcours et fin du projet
Agriculture			
1. Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie grâce au projet	0	Cf. Outcome 1 et 2 du cadre de résultat	Evaluation semestrielle
2. Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes grâce au programme	0		
3. Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en forêts grâce au programme	0		
4. Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes et b) en forêt	0		

¹ Un atelier d'harmonisation sera programmé pour décider des chiffres à utiliser pour la population de la province.

Indicateurs révisés	Ligne de base	Cible	Résultats 2018 / Commentaires
5. Nombre de ménages appuyés en agriculture vivrière a) en savanes b) en forêt	0	Non renseigné	Evaluation à la mi-parcours et fin du projet
6. Production (en tonnes et pour chaque culture) sur les surfaces appuyées par les PIREDD (sur base d'échantillonnages des bénéficiaires)	0	Non renseigné	
7. Rendement (tonnes ou kg/ha), par culture vivrière dans les PIREDD	0	Non renseigné	
Energie			
1. Hectares géoréférencés d'agroforesterie et reboisement (pour le bois énergie)	0	Cf. Outcome 2	Evaluation semestrielle
2. Hectares géoréférencés mis en défens	0	Cf. Outcome 2	Evaluation semestrielle
3. Tonnes de bois énergie durable (mis en défens + plantations d'agroforesterie) produit	0	Non renseigné	Evaluation à la mi-parcours et fin du projet
Forêts			
1. Pourcentage de bois légal industriel et artisanal commercialisé	Non renseigné	Non renseigné	Le PIREDD ne dispose des moyens suffisants pour analyser cet indicateur.
2. Superficie sous exploitation artisanale légale ou formelle	Non renseigné	Non renseigné	Indicateur à préciser. Le PIREDD ne dispose des moyens suffisants pour analyser cet indicateur.
3. Nombre d'exemples suivis par modèle local et communautaire de concessions d'exploitation	Non renseigné	Non renseigné	Indicateur à préciser.
Aménagement du territoire			
1. Pourcentage d'entités territoriales disposant d'un comité de développement formé	0%	100%	Les Territoires, Secteurs, Groupement de la Province seront structurés.
2. Nombre de schémas et de plans participatifs qui programment une vision	0	Cf. Outcomes 3, 4 et 5 du cadre de résultat	

Indicateurs révisés	Ligne de base	Cible	Résultats 2018 / Commentaires
durable à moyen et long terme pour l'usage des ressources naturelles			
3. Nombre de plans qui prennent en compte la stabilisation du couvert végétal	0	Cf. Outcomes 3, 4 et 5 du cadre de résultat	
4. Hectares et pourcentage sous plans de développement par type d'entité territoriale	0	Cf. Outcomes 3, 4 et 5 du cadre de résultat	
5. Nombre de plans faisant l'objet d'un contrat de mise en œuvre (ou respecté)	0	Cf. Outcomes 3, 4 et 5 du cadre de résultat	
Gouvernance			
1. Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes enregistrées par le biais des mécanismes de plaintes et recours du programme	0	Non définie	Aucune plainte enregistrée
2. Existence d'un site internet pour le programme, opérationnel et mis à jour	Site internet du PIF et du FINAREDD	Non définie	
3. Taux de respect des fréquences statutaires des réunions des organes des institutions de gouvernance (CLD, CARG et COPIL)	0	Réunions trimestrielles du COPIL et des CARG	2 réunions du COPIL organisées en juillet et novembre à Inongo. CLD et CARG pas encore structurés.
4. Taux de publication (sur site internet) et de transmission régulière des rapports d'activités des institutions de gouvernance	0	Rapports à publier sur le site du PIF et du FONAREDD	Les rapports seront publiés sur les sites.
5. Taux de prise en compte des recommandations des COPIL	0%	100%	Les recommandations des COPIL ont été prises en compte.

III. GESTION PARTICIPATIVE, GENRE ET GROUPES CIBLES

III.1 Gestion participative

Le PIREDD intervient en accord avec les principes généraux de la REDD et de la lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et de CAFI avec notamment une gestion participative et transparente des activités. En juillet et novembre 2018, deux Comités de pilotages ont été organisés à Inongo avec l'ensemble des parties prenantes (autorités nationales et provinciales, société civile, représentants des peuples autochtones, acteurs privés...). Chacun a été informé et a pu discuter des enjeux et avancées du PIREDD. Les activités ont été discutées dans le cadre de la validation des Plans de Travail Budgétisé Annuel 2018 et 2019. Ces PTBA ont été validés à l'unanimité. Aux échelons inférieurs (Territoires, Secteurs, Groupements, Terroirs), la structuration ou la redynamisation des comités de consultation permettra aux différentes parties prenantes de s'impliquer dans le projet.

Concernant les peuples autochtones qui représentent près de 45 000 personnes (principalement sur les territoires d'Inongo, Kiri et Oshwe), le PIREDD prépare une consultation avec l'ONG OSAPY afin de s'assurer de leur pleine participation et qu'elles tirent bénéfice du projet de manière privilégiée. Les objectifs spécifiques de cette consultation sont les suivants : (i) accompagner la structuration des peuples autochtones et s'assurer de leur participation dans les instances de consultation et de pilotage (ii) actualiser le Plan en Faveur des Peuples Autochtones produit en 2017 (iii) participer au traitement des plaintes et recours émises par les peuples autochtones.

III.2 Aspect genre

Le PIREDD intervient en accord avec les principes généraux de la REDD en matière de participation des femmes. Conformément à la Constitution, il vise l'objectif de parité homme-femme dans la mise en place des comités de consultations (CARG et CLD). Durant la période de rapportage, on peut noter la prise en compte du calendrier de travail des femmes dans le diagnostic agricole du territoire de Kutu (Cf. page 16 du diagnostic en annexe). Ce calendrier sera pris en compte dans le déploiement des activités dans les terroirs.

La compilation des données concernant la participation des femmes dans les différents ateliers et événements organisés par le PIREDD est en cours. Ces informations seront envoyées dès que possible au FONAREDD.

III.3 Changement de la perception et des attitudes des groupes cibles

A ce stade, le projet n'a pas encore induit des changements de la perception et des attitudes des groupes cibles. Durant l'année 2019, il est prévu l'organisation de visites de terrain (par exemple à Ibi Village ou sur les sites du PIREDD Plateaux) afin de démontrer les avantages des plantations d'acacias auprès des communautés locales.

IV. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Les instruments de sauvegardes suivants ont été actualisés et sont mis en application par le PIREDD² :

- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- Cadre Fonctionnel (CF) ;
- Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) ;
- Plan en Faveur des Peuples Autochtones (PPA)

Le PIREDD procède à la caractérisation socio-environnementale, étape essentiellement avec le démarrage des activités de terrain. Cette étape détermine la nécessité des études sommaires et/ou approfondies sociales et environnementales jugées utiles en fonction de la sensibilité des composantes socio-environnementales touchées.

En outre, le PIREDD utilise le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) mis en place dans le cadre du projet parent (cf. site de l'UC-PIF). Le mécanisme sera déployé sur l'ensemble de la zone d'emprise du PIREDD durant le premier semestre 2019. Au stade actuel, aucune plainte n'a été enregistrée.

Le tableau ci-après montre comment les activités du PIREDD sont réalisées en accord avec les normes de sauvegardes socio-environnementales de la CNUCC.

² Les instruments de sauvegarde sont disponibles sur le site de du PIF : http://pifrdc.org/outils_de_sauvegarde

Tableau : Principes de Sauvegardes de la CCNUCC

Principes	Réalisations	Défis
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun ; IFC norme 6)	Les activités sont en préparation. Quatre pépinières de palmiers « nains » et un champ de démonstration de différentes espèces de manioc ont été installés sur le Territoire de Kutu.	A travers ses différents piliers d'intervention, le projet s'efforcera de répondre aux enjeux de protection des forêts et de la biodiversité. Il mobilisera pour ce faire l'instrument des paiements pour services environnementaux (protection des forêts, mises en défens des savanes anthropiques, reboisement...).
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	L'organisation de deux comités de pilotage a permis aux parties prenantes de s'informer et de discuter des enjeux du projet. Les activités réalisées en 2018 et prévues pour 2019 dans le cadre des Plans de Travail Budgétisés Annuels ont été validées à l'unanimité. En outre, des ateliers participatifs ont permis de commencer à établir les grandes d'orientations d'aménagement de la Province et du territoire de Kutu.	Le PIREDD doit régulièrement informer les parties prenantes sur les avancées et les difficultés rencontrées par le projet. Il prévoit de mettre en place, avec le FONAREDD, un système d'information sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours.
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparation justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Le PIREDD utilise le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) du projet parent. Aucune plainte n'a été enregistrée à ce jour	Le PIREDD va s'inspirer du MGPR du projet parent et le mettre en œuvre sur l'ensemble de la zone d'emprise du projet.
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et	Au stade actuel cette question ne peut trouver satisfaction mais néanmoins l'approche du projet encourage les décisions collectives et consensuelle des	S'assurer de la participation pleine et active des populations les plus vulnérables dans les prises de décision et le choix des investissements.

proportionnellement entre les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	communautés dans les différentes affectations des retombées qui seront issues du projet	
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Le projet prépare à la structuration des filières agricoles (recrutement du consultant) et la mise en œuvre du Plan en Faveur des Peuples Autochtones	S'assurer de la durabilité des investissements (structuration des filières, entretien des routes, micro-projets de développement socio-économique etc.). S'assurer du versement des PSE aux communautés qui pourront par ce biais développer leurs propres activités socio-économiques.
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	La participation des différentes parties prenantes lors des sessions de Comité Provincial de pilotage et l'organisation d'ateliers participatifs pour la revue des instruments de sauvegardes. L'organisation de premiers ateliers participatifs pour l'élaboration des PDD de la Province et du Territoire de Kutu.	La mise en place des comités de concertation (CARG et CLD) aux différents échelons d'intervention du projet (Territoires, Secteurs, Groupement, Terroirs) afin de permettre la participation de chacun. L'obtention du CLIP afin de s'assurer de l'adhésion des bénéficiaires à la mise en œuvre des activités.
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)	L'approche incitative et volontaire dans le choix des cultures et essences dans la mise en œuvre des activités est privilégié. Le prévoit va privilégier l'utilisation de la main d'œuvre locale mais aussi procèdera à la cartographie participative pour l'affectation des activités du projet. Au stade actuel ce principe ne peut être évalué.	Déployer le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours au plus près des populations afin de détecter rapidement tout manquement du projet.

V. SUIVI EVALUATION

L'UC-PIF a produit un manuel de procédures de suivi-évaluation pour ses différents projets. Ainsi, le suivi-évaluation du PIREDD est assuré à travers (i) la collecte de données provenant de l'ALE et des différents opérateurs (ii) des visites de terrain (iii) les différentes réunions de concertation et de pilotage avec les acteurs.

Une mission de supervision de la Banque mondiale a été réalisée en novembre 2018. L'aide-mémoire de la mission est disponible sur le site de la Banque mondiale.

Des missions des différents experts de l'UC-PIF seront conduites à partir du deuxième trimestre 2019, une fois l'ensemble du personnel installé.

VI. GESTION DES RISQUES

Nature du risque	Niveau de risque	Actions entreprises	Responsable
Politique et Gouvernance	Elevé	Echanges réguliers entre les autorités nationales et provinciales ainsi qu'avec la Banque mondiale et l'ALE. Organisation régulière de comités de pilotage.	BM – UC-PIF - ALE
Macroéconomie	Elevé	Suivi de la situation macroéconomique du pays	BM
Politiques et stratégies du secteur	Elevé	Appui / contribution à l'élaboration des politiques nationales en lien avec les programmes sectoriels FONAREDD	BM – UC-PIF - ALE
Capacités institutionnelles de mise en œuvre et de durabilité	Substantiel	Recrutement de l'ALE, supervision et organisation de mission de suivi.	BM – UC-PIF
Arrangement fiduciaires	Substantiel	Délégation d'une partie substantielle de la gestion des fonds à l'ALE, organisation d'audits internes et externes, recrutement en cours d'un responsable financier BM	BM – UC-PIF - ALE
Environnement et Social	Substantiel	Actualisation et application des outils de sauvegardes socio-environnementales	BM – UC-PIF - ALE

VII. ANNEXES

ANNEXE 1 : Diagnostic agricole Territoire de Kutu

ANNEXE 2 : Diagnostic Pont de Ngampoko de l'Office des Routes

ANNEXE 3 : Diagnostic de l'axe routier allant du Village Ngoo au Pont Ngampoko II

ANNEXE 4 : Identification et localisation géo-spatiale des villages, des points chauds et des ponts sur l'axe routier Mbali – Selenge

ANNEXE 5 : Plan d'urgence des travaux routiers

ANNEXE 6 : Compte rendu 02/18 du Comité de pilotage du 12 et 12 juillet 2018

ANNEXE 7 : Atelier PDD Province

ANNEXE 8 : Atelier PDD Territoire de Kutu